

Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage 86

E-mail : accueil@adapgv-csc86.org

Site internet : <http://adapgv86.centres-sociaux.fr/>



PLAQUETTE ASSOCIATIVE



A.D.A.P.G.V. 86



A.D.A.P.G.V. 86
1 rue du Sentier – 1^{er} étage – BP 30034 - 86180 BUXEROLLES
☎ : 05.49.01.09.60

PROJET ASSOCIATIF de l'ADAPGV

adopté par le Conseil d'administration de l'ADAPGV le 7 Mai 2009

« L'Association pour l'Accueil et la Promotion des Gens du voyage (ADAPGV) est créée en 1992 pour prendre en compte la situation des Gens du voyage et pour améliorer les conditions d'accueil et la bonne intégration des communautés voyageuses dans la vie sociale de tous.

.../...

De ce fait, elle s'inscrit dans la dynamique associative avec ceux qui partagent les idéaux républicains et les valeurs de Liberté d'Égalité et de Fraternité.

Elle développe une conception laïque de son action fondée sur la reconnaissance des diversités culturelles et des modes de vie et d'habitat.

Elle vise ainsi à assurer la reconnaissance et la promotion des familles Gens du voyage pour leur accès aux responsabilités civiques et associatives, politiques, citoyennes et culturelles et à poser comme objectif permanent le développement des relations entre les voyageurs et les sédentaires.

..../...

Ses objectifs prioritaires sont ainsi de :

- *Permettre l'égalité d'accès au droit commun,*
- *Lutter contre les différentes formes de rejet et de discrimination,*
- *Faire valoir les évolutions des modes de vie et d'habitat -et les besoins qui y sont liés- auprès des décideurs et dans les organes qui préparent leurs travaux,*
- *Favoriser et animer des échanges inter associatifs et inter partenariaux chaque fois qu'ils permettent la prise en compte des populations voyageuses en vue de la reconnaissance de leurs droits et en vue de leur meilleure socialisation.*

Par ses prises de position et par ses activités, l'ADAPGV constitue à la fois un outil d'intervention et un espace ouvert à la participation et au militantisme social et humanitaire qui fait référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. »

EXTRAIT DES STATUTS DE L'ADAPGV

Préambule : En 1992, a été fondée une association régie par la loi de 1901 : l'Association Centre Social des Gens du Voyage. Ses statuts ont été modifiés par les Assemblées générales extraordinaires du 15 janvier 1993, du 25 Juin 1996, du 25 mai 2005 et du 1^{er} Juillet 2015.

Article 1

L'Association a pour nom :

Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage.

Et pour sigle ADAPGV 86.

Article 2

L'Association a pour buts :

D'entreprendre toute action visant **la reconnaissance, la promotion et la non discrimination de la population des Gens du Voyage** résidant ou circulant dans la Vienne et de mettre ses compétences et son expérience au service des organismes et des collectivités qui ont des responsabilités en la matière :

- **Par la coordination et la promotion** des différentes actions à caractère social, culturel, éducatif, économique, favorisant l'échange et les contacts entre les sédentaires et les Gens du Voyage.
- **Par la création, le développement, la gestion** de toutes activités destinées à l'accompagnement social, culturel, éducatif, économique des Gens du Voyage.
- **Par l'animation et la gestion** des équipements d'accueil, pour lesquels elle aura reçu contractuellement une délégation de gestion.
- **Par l'inscription**, dans ses documents contractuels, d'actions spécifiques liées aux lieux d'habitat de ces populations et à la prise en compte des évolutions liées aux modes d'habitat.
- **Par la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre** du Schéma départemental d'accueil, d'habitat et d'insertion des Gens du Voyage, et par la participation aux différentes instances qui en découlent.
- **Par des interventions** contractualisées en tant qu'expert auprès des services ou collectivités, sur tous les domaines qui touchent la vie des voyageurs.
- **Par la mise en œuvre** de formations spécialisées auprès des différents demandeurs (privés, publics, associatifs).
- **Et par tout autre moyen adapté** à la poursuite de son but principal qui vise l'amélioration des conditions de vie et l'accès aux dispositifs de droit commun de la population des Gens du Voyage.



Pour exercer ses objectifs, l'Association gère 2 Centres Sociaux et Socio Culturels sur les territoires des Agglomérations du Grand Poitiers et du Pays Châtelleraudais. Depuis 2012, un espace de Vie Social « itinérant » (EVSI) offre ses services auprès des Gens du Voyage des territoires ruraux du département de la Vienne. L'ADAPGV 86 accompagne 960 familles, soit 1.301 adultes et 1.411 enfants (au 31/12/2018). Ces familles sont domiciliées dans nos CSC, présentes sur les activités familles et/ou éducatives des CSC, ou accompagnées auprès de l'EVSI ou du Pôle Habitat sur le Département de la Vienne. Les CSC et l'EVSI accompagnent un public diversifié vivant sur les aires d'accueils, des terrains familiaux, en stationnement illicite, de passage ou installé sur le territoire.

Nos CSC mènent des actions dans les domaines suivants :

- Election de domicile et service postal pour les Gens du Voyage. Ainsi, 638 familles (soit plus de 1.600 personnes) bénéficient d'une adresse administrative dans l'un de nos 2 centres sociaux et socio culturels de Buxerolles et Châtelleraut.
- Action socio éducative : action de parentalité, en faveur de la scolarisation des enfants, santé, promotion culturelle.
- Accompagnement social : le Conseil Départemental délègue la référence unique des bénéficiaires du RSA « Gens du Voyage » aux Centres Socio Culturels. Les familles résidentes sur les aires d'accueil peuvent bénéficier d'un accompagnement social à leur demande durant leur séjour.
- Conseil en matière d'habitat : faire valoir la diversité d'habitat auprès des pouvoirs publics, accompagner les familles dans leurs projet d'habitat (l'accès à un logement et amélioration des conditions de vie).

Ces actions s'intègrent dans un projet global, dit projet social, validé par nos partenaires financiers et notamment par la CAF qui délivre l'agrément Centre Social tous les 4 ans.

Nous sommes affiliés à :

- ✓ La Fédération des Centres Sociaux de France et de la Vienne
- ✓ La Fédération Nationale des Associations Sociales d'Actions pour les Tsiganes Paris

Nous sommes adhérents de :

- ✓ AIRE (Accueil Informations Rencontre des familles et amis de détenus)
- ✓ Les Etudes Tsiganes Paris

Nous hébergeons également 2 associations à Buxerolles : La Ligue des Droits de l'Homme et France Liberté Voyage.





Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage 86

Site internet : <http://adapgv86.centres-sociaux.fr/>

E-mail : accueil@adapgv-csc86.org

BULLETIN D'ADHESION 2020

Cadre réservé à l'ADAPGV

Adhésion n° _____

Adhésion individuelle Adhésion familiale Personne morale

Structure : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP – Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Date de naissance : _____

Profession : _____

Je souhaite être informé des actualités de l'ADAPGV OUI NON

MODALITES D'ENGAGEMENT

Je veux partager un savoir-faire (lequel _____)

Je veux donner de mon temps aux activités des CSC de Buxerolles Châtellerault Itinérant

Je souhaite me joindre aux diverses réflexions sur des projets

Je participe financièrement à hauteur de _____ €

Je propose : _____

J'adhère aux statuts de l'ADAPGV et à son règlement
intérieur, et j'approuve le projet associatif.

Le _____

Signature

☒ POLE DIRECTION
ESPACE DE VIE SOCIALE

1 rue du Sentier – 1^{er} étage
BP 30034
86180 BUXEROLLES
Tél : 05.49.01.09.60

☐ CENTRE SOCIAL

1 rue du Sentier – RDC
BP 30034
86180 BUXEROLLES
Tél : 05.49.01.97.25

☐ CENTRE SOCIAL

1 rue Marcel Coubrat
BP 80136
86101 CHATELLERAULT Cedex
Tél : 05.49.23.53.82

